

Informations pratiques

Télévision - Téléphone

Vous pouvez obtenir le téléphone et la télévision dans votre chambre. L'accès à la télévision est gratuit dont l'accès TNT avec sous-titrage. Le téléphone en revanche est payant. Pour toute ouverture de ligne : contactez la société "Telecom services" au 1 55 51 ou 01 49 81 22 35 d'un poste externe. *Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8 ou demandez la plaquette d'informations de Télécom Services.*

Campus Santé TV Mondor

Une chaîne interne gratuite est disponible sur le canal 7 de votre téléviseur. Cette chaîne hospitalière diffuse des émissions sur les soins, l'éducation et la culture. Un film grand public est diffusé chaque soir.

Les objets de valeur

A votre arrivée, afin d'éviter toute perte, il vous est demandé de déposer vos bijoux et valeurs à la Régie (RDC - Bât Sénart, Poste: 26237). *Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.*

Médiathèque

Un choix important de livres et de revues vous est proposé gratuitement à la bibliothèque ou dans le service.

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Mardi et mercredi de 13h à 14h

Distribution dans les chambres

Mardi et mercredi 14h à 16h30.

Contactez le poste : 2 64 56.

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 11.

Coiffure et esthétique

Coiffure : les tarifs et horaires d'ouverture sont consultables sur place. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de l'équipe soignante ou au 2 15 51.

Socio-esthétique : Les prestations sont gratuites. Tél : 23073

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 11.

Actions culturelles

Des activités culturelles ou événementielles sont organisées dans l'hôpital. Un programme est affiché dans le service. Il est disponible sur demande au service de communication. Poste : 2 62 88.

Taxi

Si besoin, vous pouvez accéder à une prestation de taxi (à votre charge).

Des équipes transversales à votre service

Elles interviennent sur prescription médicale

Rééducateurs

- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Pédicure
- Diététiciens

Equipes mobiles

- Unité Transversale de Nutrition clinique (UTNC)
- Equipe Mobile de Soins Palliatifs/Douleur (EMSPD)
- Unité Mobile de Psychiatrie de Liaison

Hôpital Dupuytren

1 rue Eugène Delacroix

91210 DRAVEIL

Standard : 01 69 83 63 63

<http://chu-mondor.aphp.fr/joffredupuytren/>

Si vous venez en voiture:

- Par l'autoroute A6 ou la RN7 jusqu'à Ris-Orangis prendre la direction Draveil.
- Par la RN6 après Villeneuve-Saint-Georges direction Melun. Prendre la sortie direction Draveil-Montgeron.



Si vous venez en train:

RER C (Gare d'Austerlitz, Bibliothèque François Mitterrand) ou RER D (Châtelet, Gare de Lyon) descendre à Juvisy, sortie Seine (gare routière)

- Prendre les bus 13, 16 ou 17 et descendre à l'arrêt Danton ou Dupuytren

- Ligne Intervals (dessert l'hôpital de Villeneuve St Georges, Vigneux, Montgeron et Draveil) avec le RER D, descendre à Montgeron et prendre le bus jusqu'à l'arrêt Danton

HÔPITAL DUPUYTREN

Département Médico-Universitaire
gériatrie : Pr Olivier HENRY

SSR GERIATRIQUE Service B1

Bâtiment Seine

Chef de Service :
Dr Eric BALLANGER



Vous êtes hospitalisé(e) dans l'Unité Soins de Suite et Réadaptation du Service B1

L'unité, située au 2ème étage du bâtiment Seine, comporte 34 lits, répartis dans 12 chambres à 2 lits et 10 chambres seules.

L'unité prend en charge les patients âgés polyopathologiques en Soins de Suite et Réadaptation après décompensation cardio-respiratoire, épisode infectieux, pour une évaluation gériatrique standardisée, pour une évaluation des troubles cognitifs et dans certains cas spécifiques pour répit familial.

Pour assurer cette prise en charge personnalisée, le médecin qui assurera votre suivi pourra faire appel à divers professionnels de santé : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricienne, pédicure, psychologue, stomatologue, médecin rééducateur, orthophoniste.

Une assistante sociale pourra également vous aider dans vos démarches.

Vos référents dans le service

Chef de Service : Dr Eric BALLANGER

Equipe médicale

Dr Fattima ABDALLAH

Dr Imad BOULAICH

Dr Nadia CHERIEF CHAOUCHE

qui recevra votre famille sur rendez-vous

Cadre de santé

Samia AZEB : 01 69 83 64 72

Assistante sociale

Elisabeth GRANDMONTAGNE : 01 69 83 65 84

Psychologues

Silvia PIOL - Jeanne SNIATECKI (neuropsychologue)

Pour tous renseignements médicaux, veuillez vous adresser au

Secrétariat médical

Nadia BOUCHEREZ : 01 69 83 64 30

Christine ROUX : 01 69 83 65 22

Télécopie : 01 69 83 65 37

Droits des patients

La personne de confiance

Lors de votre hospitalisation, il vous est proposé de désigner une personne de confiance. Vous pouvez la choisir librement dans votre entourage (parent, proche, médecin traitant) pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Joffre-Dupuytren pages 5 et 20 ou à la brochure AP-HP disponible au secrétariat du service ou au service de communication. Poste : 2 62 88

Les directives anticipées

Si vous pensez vous trouver un jour dans l'incapacité d'exprimer votre volonté, vous pouvez rédiger des directives anticipées qui sont valables pour une durée de trois ans.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Joffre-Dupuytren page 17.

Accès au dossier médical

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir la communication de vos documents médicaux, soit par consultation sur place, soit par envoi postal, soit en mandant par écrit une personne pour le faire.

Les données de santé étant protégées par des règles de confidentialité, les informations vous concernant ne pourront être communiquées à des tiers qu'après votre accord.

Pour plus d'informations, référez-vous au livret d'accueil de l'hôpital Joffre-Dupuytren pages 5, 18 et 20.

Pour toute information complémentaire concernant vos droits et responsabilités. Vous pouvez demander le livret complémentaire auprès du service de Communication (poste : 26288) ou au service des Admissions. Vous pouvez également le consulter, ainsi que le règlement intérieur de l'AP-HP sur www.aphp.fr

Chargée de Relations avec les Usagers : 01 69 83 62 01

Votre séjour

L'équipe soignante

L'équipe soignante est composée de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'agents hospitaliers et de rééducateurs.

Alimentation

*** Les repas sont servis aux horaires suivants:**

Petit déjeuner : 8h30 à 9h / Déjeuner : 12h

Goûter : 15h30 à 16h / Dîner : 19h

*** Une alimentation adaptée** pourra vous être proposée. N'oubliez pas de signaler à l'équipe toute perte de poids récente le cas échéant, vos goûts et préférences alimentaires, vos difficultés éventuelles (installation, préhension, mastication, déglutition...).

*** Les accompagnants** peuvent bénéficier d'un repas via l'achat d'un ticket à la Régie de l'hôpital.

*** L'apport d'aliments de l'extérieur** n'est pas recommandé. *Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.*

Visites et autorisations de sortie temporaire

Les visites sont autorisées tous les jours de 13h30 à 20h.

NB : l'accès en voiture dans l'hôpital n'est autorisé qu'à partir de 14h30

Pour votre bien-être et celui des autres patients, le nombre de visiteurs est limité à trois personnes simultanément.

La visite des enfants de moins de 15 ans est fortement déconseillée pour des raisons médicales.

La présence d'animaux de compagnie n'est pas autorisée dans les unités de soins.

Les autorisations de sortie temporaire peuvent être accordées après autorisation du médecin. La demande doit être effectuée 48h avant la sortie.

Plus d'informations dans le livret d'accueil pages 10 et 11.

Linge

Pour votre séjour, prévoyez un nécessaire de toilette et du linge personnel qui devra nécessairement être marqué à votre nom pour éviter toute perte ou confusion. Le linge est entretenu par les familles ou les proches.

Plus d'informations dans le livret d'accueil page 8.

Sortie

Un questionnaire de satisfaction est disponible dans le service ou aux admissions.